



FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL  
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports  
REGION AUVERGNE RHÔNE ALPES



COMITE DEPARTEMENTAL DE SAVOIE  
Siège Social : Maison des Sports – 90 Rue Henri Oreiller – 73000 CHAMBERY



## Compte-rendu de la Réunion du Bureau

Vendredi 23 mars 2018 à 18 heures

**Présents** : Éric Baudet, Président

Véronique Bajollet, Kevin Baudet, Léo Bonnevie, Cyntia Cantiget, Didier Griot, Jean-Pierre Jeannolin, Christophe Paris, Geneviève Rubel, Frédéric Tramoy  
Noëlle Boissonnet, secrétaire de séance

**Absents excusés** : Dominique Landraing, Claire Pacton

Nous avons appris l'hospitalisation de Dominique Landraing : nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

### **Approbation du dernier PV**

Modification du compte-rendu de la réunion du 19 janvier 2018 : il n'avait pas été spécifié que « Didier Griot quitte la réunion en cours et donne sa voix à Fred Tramoy pour tout vote ».

Le PV est maintenant adopté à l'unanimité.

*Le Président Baudet et l'ensemble des membres du CD73 présentent leurs sincères condoléances à Michel Marques Lopes et sa famille pour le décès de sa maman.*

### **Un point sur la correspondance**

Réponse à faire pour les « journées du sport » pour l'activité pétanque envisagée à Tignes pour les jeunes le 12 juillet : le problème est que nous projetons déjà d'accompagner nos jeunes aux Masters à Romans le 11 juillet.

Patrick Chalancon redemande des articles sur la Savoie pour ne pas perdre notre page. Un article sera fait sur le CDC-JP et le Mini Bol d'Or d'Oyonnax. Il est rappelé que chaque responsable peut et doit faire un article pour sa partie.

Christophe Arzac, CTFR, demande les noms et coordonnées des responsables de coordination avec le milieu scolaire et le sport adapté pour homogénéiser les actions des départements de la Ligue AURA. En Savoie : Frédéric Tramoy

Le CDOSS relance les CD pour les dossiers des projets associatifs qui justifient les subventions. Véronique Bajollet y répond, la date limite est fixée au 13 avril.

Suite à un courrier de la Pétanque de la Savoyarde, il est rappelé que toute demande de duplicata de licence est facturée quelle qu'en soit la cause : mutation, casse, correction, erreur ...

Nous avons reçu plusieurs courriels concernant les licences qui ne passent pas au lecteur pour défaut de certificat médical. Une mise au point sera faite à la réunion des présidents d'octobre.

Réponse : courriel de la FFPJP :

*« Rappel Attestation ou Certificat Médical*

*Comme vous le savez nous sommes encore sur l'ancienne console Geslico qui considère le certificat médical de plus d'un an périmé (le nouveau Geslico devrait arriver prochainement)*

*Ce n'est pas une histoire de mutés ou autres, c'est tout simplement une vieille règle qui lors d'une création de carte invalide le certificat à 00000000 lorsque celui-ci a plus d'un an (Geslico affiche 29112000).*

- Important - Pas la peine de les remettre, nous avons une sauvegarde de ces certificats et nous mettrons tout cela à jour lors du passage vers la nouvelle console Geslico (quand elle sera disponible)*

*Pour la compétition cela n'est pas gênant puisqu'aujourd'hui **le certificat médical n'est plus à vérifier** sur les compétitions. **Merci de le signaler à vos arbitres et dirigeants***

***Pourquoi ?** Du fait que l'on ne doit valider une licence 2018 que sur présentation d'un certificat médical de moins d'un an pour les nouveaux licenciés et ceux qui n'étaient pas licenciés en 2017, ou d'une attestation pour les Licenciés 2017.*

*La règle validation licence sans certificat (ne font pas de compétition), n'existe plus depuis la saison 2017.*

***Donc si Licence 2018, il est forcément en règle du point de vue Médical.***

***Donc il faut informer, surtout vos arbitres, que le certificat médical n'est plus à vérifier sur une compétition.***

*Gestion concours ne le fait plus. (Avoir bien sur Gestion Concours à Jour 2018.2.1)*

*Au Lecteur autonome, il n'y a que le voyant rouge qui empêche la participation à une compétition.*

## **Un point sur le Championnat des Clubs Jeu Provençal**

Pour Kévin Baudet : tout s'est globalement bien passé. Seul bémol : un loupé par rapport aux coupes. Chaque commission listera ses besoins en « babioles » pour la prochaine réunion.

## **Point sur le devenir du siège**

La Mairie de Francin, par l'intermédiaire du Président de la Pétanque de la Savoyarde, André Girard, nous propose un local dans sa commune. Une visite avec plusieurs membres du CD sera organisée.

## **Préparation des Championnats**

Véronique Bajollet donne les enveloppes nécessaires aux délégués concernés. Elle rappelle le fonctionnement de l'organisation, notamment pour la gestion des stocks de tenues. L'essentiel étant :

- de bien envoyer les rapports au CD73,
- de ne pas oublier la photo des champions,
- de noter le nom et les tailles des joueurs à qui on donne une tenue,
- ne pas redonner une tenue aux joueurs qui en possèdent déjà une,
- préciser si le délégué au France doit réserver leurs repas aux Championnats de France. (Pour les Championnats de Ligue à Bourg St Maurice, ils sont déjà retenus)

Didier Griot demande qui prend son ordinateur ou celui du CD pour savoir où envoyer le dossier GCZ.

L'appareil photo est à récupérer au siège par le délégué.

Nous nous coordonnons pour récupérer les vêtements pour les joueurs, pour récupérer les boîtes pour les licences.

Il restera au responsable de la table de marque de bien envoyer les résultats par GCZ.

### **Parole à chaque Président de Commission**

#### **Commission Féminine :**

Geneviève Rubel nous résume le Mini Bol d'Or qui s'est joué à Oyonnax (01) le WE des 3 & 4 mars dans un boulodrome de 64 jeux sur deux terrains différents. Au niveau du jeu, le samedi s'est passé correctement, le dimanche a été très dur, avec beaucoup de malchance. Le classement le reflète : 20<sup>ème</sup> le Pétanque Club Rochettois ; 22<sup>ème</sup> la Pétanque Albertvilloise ; 24<sup>ème</sup> la Pétanque de la Ravoire. Le CD73 se classe 8<sup>ème</sup> le CD69 est 1<sup>er</sup>. Il a été noté une belle différence de moyenne d'âge entre les CD : la doyenne de la compétition du jour était Marcelle Bois (la Pétanque de la Ravoire). La déléguée et ses ouailles ont tout de même vécu un bon WE, bien organisé, mais il ne faisait pas très chaud dans ce grand boulodrome. C'était juste une année sans. Pour Véronique Bajollet : l'intéressant réside dans la présence de beaucoup de jeunes joueuses « et qui jouent très bien ».

Geneviève Rubel et Didier Griot soulèvent le problème des indemnités aux joueuses. Ils demandent des précisions car les équipes y sont allées de leur poche. La réflexion est engagée pour que cela ne se reproduise pas.

#### **Commission de discipline :**

RAS, sauf une remise de licence après suspension.

#### **Commission arbitrage :**

Pas beaucoup de positif pour Frédéric Tramoy.

Des soucis pour remplacer les défections de dernier moment.

Aucun échange inter départemental

Problème de candidature à la formation

#### **Commission Coupe de France :**

Didier Griot s'est battu pour avoir une date de rencontre : il l'a obtenu une fois le match terminé. !? A ce jour, 5 rencontres ont été jouées.

Pour le 2<sup>ème</sup> tour nous pouvons déjà annoncer 2 rencontres :

La Pétanque de la Savoyarde / l'Amicale Boule Borraine,  
L'Association des Boulistes de Cuines / le Pétanque Club Rochettois,  
À jouer avant fin avril.

Le tableau des rencontres est mis à jour par Didier Griot au fur et à mesure de la réception des résultats sur le site. Quand il sera finalisé, il l'enverra à tous les clubs.

### **Commission Vétérans :**

Véronique Bajollet nous reparle de la rencontre Savoie / Isère du jeudi 31 mai sur les terrains de la Pétanque Motteraine. L'équipe du Comité est constituée : Geneviève Rubel, Didier Griot, Jean Michel Mercier ; André Mondet et Georgette sont invités, ils joueront avec Noëlle Boissonnet.

Traditionnellement, les Champions du Trophée de Savoie Triplette Mixte 55ans et plus (29 mai) sont invités à la rencontre Savoie/Isère (31 mai). Cette année, il n'y a que 2 jours de délai : si ce n'est pas possible en mai, les Champions pourront éventuellement être invités à Moirans le 18 septembre.

La dernière journée du CDC-Vétéran tombe à même date que le National de Thônes (14 juin). A la demande des joueurs, si les Présidents concernés sont d'accord, le **CDC serait décalé au mardi 19 juin.**

Idem pour le Trophée de Savoie Tête à Tête du 28 juin, même date que le National de Seyssins : **le Trophée se jouerait le mardi 26 juin**

### **Commission jeunes :**

En l'absence de la Présidente, Claire Pacton, Cyntia Cantiget, demande quel est le budget alloué pour les récompense ? Réponse : 400 €.

La formation initiateur est demandée par plusieurs clubs. En tant que BF2, Cyntia Cantiget organisera une session un vendredi soir à 18h au boulodrome d'Albertville. Rappel : il en coûtera 10€ par participant.

Cyntia Cantiget nous présente les fiches d'inscription aux Championnats de Savoie Jeunes. Elle nous présente le nouveau site de la Commission Jeunes : « Savoie Pétanque Jeunes » dont l'adresse est : [club.quomodo.com/savoie-petanque-jeunes](http://club.quomodo.com/savoie-petanque-jeunes)

Tous les clubs recevront toutes les infos à ce propos dès qu'il sera finalisé.

Didier Griot rappelle que dans le budget jeunes la somme de 1000€ est allouée aux écoles de pétanque. La Commission Jeunes devra trouver un moyen de répartir cette somme de façon équitable.

### **Questions diverses :**

Suite à une réunion de la Commission Territoriale Rhône-Alpes, le Président Baudet nous informe. A cause de la refonte des championnats voulue par la FFPJP, les Championnats de Ligue se joueront sur 3 dates : en 2019 la Savoie doit organiser le Championnat de Ligue Triplette JP (8 équipes) ; il sera couplé avec le CRC féminin (12 équipes, 2 poules de 6). Le CD73 l'organiserait sur les terrains de la Pétanque Rémilienne.

En 2020, la Savoie devra organiser le Trophée des Jeunes (doublettes).

Prochaine réunion le lundi 30 avril 2018 à 18 heures au siège actuel.